



## TOURNOI DE CONTREXEVILLE « de la mirabelle »

Doublette Handicap 6, 7 et 8 juin 2025

	REGLEMENT
<b>1. ORGANISATION</b>	LE BOWLING CLUB DE CONTREXEVILLE organise les 6 – 7 et 8 juin 2025 son tournoi double handicap « de la mirabelle ».
<b>2. LIEU</b>	Ce tournoi se déroulera sur les pistes du HAPPY BOWLING, 754 avenue des Pierrottes 88140 CONTREXEVILLE (tél : 03 29 05 09 01, mail : <a href="mailto:happy.bowling@orange.fr">happy.bowling@orange.fr</a> ). <b>Contact pour inscription</b> : M SIFFERLIN Laurent Portable : 06 64 45 77 66, Mail : <a href="mailto:bow341@ffbsq.org">bow341@ffbsq.org</a>
<b>3. LICENCES</b>	Tous les participants devront être en règle avec la fédération.
<b>4. ENGAGEMENT</b>	60 € par joueur, soit la somme de 120€ par doublette.
<b>5. REGLEMENTATION</b>	C'est le règlement de la fédération française qui prévaudra en cas de litige, un arbitre sera garant de la bonne application du règlement. En cas d'absence c'est Le Directeur de la compétition Monsieur SIFFERLIN Laurent qui tranchera. Les engagements ne seront effectifs qu'accompagnés du chèque de règlement, ce dernier sera déposé au plus tôt <b>le 8 juin 2025</b>
<b>6. HANDICAP</b>	Le handicap retenu est celui du listing de référence (mai 2025) et sera à 70% (soit 80 maximum par joueur).  Joueurs n'apparaissant pas au listing : - Pour un licencié de nationalité française en 1 <sup>ère</sup> année : voir index « P » du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2024-25 - Pour les autres licenciés : voir Index « non P » du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2024-25 - Pour les licenciés en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci
<b>7. ELIMINATOIRE</b>	Ce tournoi ouvert aux 42 premières doublettes, se jouera sur deux séries de quatre parties consécutives, les pistes seront tirées au sort la veille de la compétition. A l'issue de la première série il sera effectué un décalage de cinq pistes à droite.
<b>8. FINALE</b>	Les équipes classées de la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>ème</sup> seront directement qualifiées en finale le dimanche après-midi. Les équipes classées de la 7 <sup>ème</sup> à la 18 <sup>ème</sup> place joueront la demi-finale sur 2 séries de trois parties, avec un changement de 5 pistes à droite. Les scores seront remis à zéro à l'issue des qualifications. Les 6 premières équipes de la demi-finale se qualifient pour la finale. La finale se jouera sur six parties en deux séries de trois parties avec un changement de 5 pistes à droite et opposera les six équipes arrivées en tête des éliminatoires contre les six équipes issues de la demi-finale. Les scores seront remis à zéro à l'issue de la demi-finale.
<b>9. PODIUM</b>	Trophées pour les trois premiers plus récompenses : 1 <sup>er</sup> 200€ ; 2 <sup>e</sup> 170€ ; 3 <sup>ème</sup> 140€ ; 4 <sup>ème</sup> 110€ ; 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> 90€ ; 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> 80€ ; 9 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> 70€ ; 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> 60€.

<p><b>10. HORAIRES</b></p> <p><u>Vendredi 6 juin 2025</u></p> <p><b>Poule A</b></p> <p><u>Samedi 7 juin 2025</u></p> <p><b>Poule B</b></p> <p><b>Poule C</b></p> <p><b>Poule D</b></p> <p><u>Dimanche 8 juin 2025</u></p> <p><b>½ Finale</b></p> <p><b>FINALE</b></p>	<p><b>Tous les horaires s'entendent boules d'essai incluses</b></p> <p>18h00 : 6 équipes</p> <p>09h00 : 12 équipes</p> <p>Reconditionnement à 12h20</p> <p>13h00 : 12 équipes</p> <p>Reconditionnement à 16h20</p> <p>17h00 : 12 équipes</p> <p>09h00 : 12 équipes</p> <p>Reconditionnement à 12h00</p> <p>13h00 : 12 équipes</p> <p>Podium à la suite vers 15h30</p>
---	---

Balance prévisionnelle pour 42 doublettes

	<b>Recette</b>	<b>Dépenses</b>
Engagement	5 040 €	
Frais de parties		3 456 €
Frais Organisation		254 €
Arbitrage		110 €
Récompenses		1220 €
Balance prévisionnel	<b>5 040 €</b>	<b>5 040 €</b>

Bulletin d'inscription (1 seul par équipe)

Nom du Joueur 1 .....et 2.....

Horaire choisi.....

Club joueur 1.....et 2.....

Téléphone Joueur 1.....Email.....

Téléphone Joueur 2.....Email.....

**Ci-joint 1 cheque 120,00 €uros à l'ordre du BOWLING CLUB DE CONTREXEVILLE**

Joueur 1.....Licence N°.....Joueur 2.....Licence N°.....

Merci de nous faire parvenir à cette adresse et à l'ordre du **bowling club de Contrexéville**

Monsieur SIFFERLIN Laurent, 351 rue Pierre Maur oy, 88140 Bulgnéville

